

# Incendie géant à l'usine Clément d'Arbois : le temps des questions

**Enquête.** Les flammes ont ravagé 3 hangars de l'entreprise CIFC, sur 2 600 mètres carrés. Et les conséquences auraient pu être pires.

Hier matin, la gendarmerie était à pied d'œuvre pour déterminer les causes de l'incendie qui a ravagé une usine à Arbois, dans la nuit de vendredi à samedi (lire notre édition d'hier). Des experts ont tenté de retrouver des indices et le départ du feu. L'incendie s'est déclaré vers 20 h 30, vendredi soir. Une grosse colonne de fumée noire s'est élevée dans le ciel. Elle provenait de l'entreprise Charpentes industrielles de Franche-Comté (CIFC), sur la zone industrielle de l'Ethole. 3 hangars, abritant 3 machines de taille, ainsi qu'une charpente en cours de conception, venaient de s'embraser. Près de 2 600 m<sup>2</sup> sont concernés. « C'est tout le pôle charpente traditionnelle qui a été détruit », explique le directeur, Arnaud Clément.

## Pas de chômage technique

Lors des opérations de secours, les pompiers ont particulièrement été vigilants. En effet, un silo contenant de la sciure était potentiellement explosif. Un risque rapidement écarté par les 40 soldats du feu,



**1** Depuis le haut du silo, on peut constater que les dégâts sont considérables.

**2** Les décombres se sont consumés durant toute la nuit.

**3** Deux « grandes échelles » ont été déployées sur le site.

**4** Près de 40 soldats du feu ont été mobilisés pour cette opération. Photos Philippe Trias

Hier matin, les salariés étaient inquiets au sujet de la reprise de l'activité. Bernard Amiens, le maire d'Arbois, se veut confiant quand à la suite des événements.

« Les lendemains d'incendie

sont sinistres, mais grâce à la grande compétence des pompiers, on a évité le pire. Une partie importante du personnel va pouvoir continuer à travailler sur Arbois, l'autre ira peut-être ailleurs momentanément. En tout

cas, les autres bâtiments sont préservés, et c'est important. J'ai confiance dans cette entreprise familiale, solide et solidaire. » Même son de cloche du côté de la direction de l'entreprise.

« Il y avait une charpente bien avancée dans ce hangar. Nous allons recommander des machines dès lundi. En attendant, nous allons nous appuyer sur Dijon et Lyon. » ■

**Hugo Puffeney**

## Une pollution dans la Cuisance

**Environnement.** Des dizaines de poissons ont été retrouvés morts hier matin dans la Cuisance en aval d'Arbois. L'incendie est-il à l'origine de la pollution ?

« J'étais pas parti pour ça ce matin » constatait hier à midi, Claude Johann, habitant Gevry, adhérent à l'AAPPMA de la Cuisance. Alors que vers 7 h 30, il approchait de ses « secteurs de pêche », à Vadans, au bord de la Cuisance, il découvre plusieurs poissons morts. « J'ai rencontré un autre pêcheur et ensemble on est allés voir l'état de l'eau au pied du barrage du moulin des Charbonnières. On a commencé à trouver des cadavres de poissons. » Ils ont alors donné l'alerte. Après une observation

de plusieurs acteurs sur le terrain, maires, pompier, président de la société de pêche, tous constataient que la pollution de la Cuisance provenait du Ru des Rosières. La pollution touche la Cuisance sur environ 5 ou 6 km, en aval de la confluence avec ce petit cours d'eau. Claude Trochaud, président de l'association de pêche, se désolait de ne pouvoir trouver un service habilité à effectuer des prélèvements hier. L'origine de cette pollution n'est pas connue mais deux hypothèses étaient avancées. Les eaux d'extinction de l'incendie des

établissements Clément (lire ci-dessus), emportant avec elles divers produits toxiques, ont pu ruisseler jusqu'au ru des Rosières. La zone d'activités où est située l'entreprise n'ayant pas de bassin de rétention. La cause serait alors accidentelle. Mais Claude Trochaud avance une autre hypothèse : « Quelqu'un a saisi l'opportunité de la météo, qui annonce des orages, pour se débarrasser de produits gênants, en pensant que ça passerait inaperçu. On a constaté la même chose, plus localisé sur Villette-lès-Arbois, le 3 mai dernier. » Le président de l'associa-



■ Claude Trochaud, président de la société de pêche, fait l'état des lieux avec le lieutenant Jérôme Guyon, chef du centre de secours d'Arbois. Photo Nathalie Bertheux

tion de pêche a déposé plainte à la gendarmerie d'Arbois hier. Les maires de Vadans et Villette-lès-Arbois s'apprentent à faire

de même, « par respect pour la rivière et pour défendre notre patrimoine. » ■

**Nathalie Bertheux**